

DEC141366DR12

Décision portant nomination de Mme Virginie BLANC aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7340 intitulée Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université d'Aix-Marseille ;

Vu la décision DEC122743DSI portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR7340 intitulée Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2) et nommant M. Patrick BONTOUX en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 17 décembre 2013 ;

Considérant que Mme Virginie BLANC a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS DR12 du 11 au 13 mars 2014 et du 25 au 27 mars 2014,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Virginie BLANC, Assistant Ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n° UMR7340 intitulée Laboratoire de Mécanique, Modélisation et Procédés Propres (M2P2) à compter du 1^{er} juin 2014.

Mme Virginie BLANC exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, Mme Virginie BLANC est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 5 mai 2014

Le directeur de l'unité
M. Patrick BONTOUX

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du directeur de l'Ecole Centrale de Marseille
M. Frédéric FOTIADU

Visa du président de l'Université d'Aix-Marseille
M. Yvon BERLAND